

77 communes, un territoire et un projet

Le SCOT : un outil d'aménagement du territoire de la Plaine du Roussillon

Créé par la Loi Solidarité et Renouvellement Urbain (SRU) de décembre 2000, le schéma de cohérence territoriale est un instrument de planification stratégique à grande échelle qui permet de coordonner dans une logique de développement durable les différentes politiques publiques menées en matière d'urbanisme, d'habitat, d'activité économique, de déplacements, d'environnement... Le SCOT de la Plaine du Roussillon approuvé le 13 novembre 2013 est en cours de révision afin notamment de prendre en compte les dernières modifications de son périmètre, d'améliorer la prise en compte de certains enjeux et d'en intégrer de nouveaux, ... Cette révision est également l'occasion de réinterroger le projet de territoire au regard des évolutions récentes qu'il a connues et de l'enrichir des dernières études réalisées en prenant en compte les tendances observées.

L'année 2018 a été marquée par un intense travail de réactualisation des diagnostics de territoire et l'organisation de séminaires de travail associant élus et techniciens. Ces séances ont permis de faire un bilan de l'application du SCOT approuvé en 2013, d'identifier les forces et faiblesses de notre territoire et de mettre en évidence les nouveaux enjeux à prendre en compte dans le projet 2020-2035.

*Pivot du SCOT, le **Projet d'Aménagement et de Développement Durables** définit les grandes orientations en matière d'aménagement du territoire pour les 15 années à venir. Il est avant tout l'expression politique des élus de la plaine du Roussillon, suite à de riches débats qui se sont tenus au 1^{er} trimestre de cette année. Projet ambitieux, ce document conforte l'armature multipolaire autour d'une ambition transversale visant à préserver et promouvoir la qualité de vie et l'identité catalane et méditerranéenne dans laquelle s'inscrivent trois ambitions majeures : Accueillir et valoriser, pour assurer un développement cohérent et maîtrisé ; S'ouvrir et rayonner, pour conforter les synergies et amplifier l'efficacité économique ; Préserver et s'adapter, pour intégrer et anticiper les nouveaux enjeux environnementaux.*

Renforcement des objectifs de modération de la consommation de l'espace et de lutte contre l'étalement urbain, promotion d'une stratégie de développement économique durable, préservation des espaces agricoles, naturels et forestiers, de la ressource en eau, prise en compte des risques... autant d'enjeux sur lesquels notre responsabilité en tant qu'élus est engagée, et auxquels nous allons répondre par l'écriture du Document d'Orientations et d'Objectifs, dernière étape stratégique avant l'arrêt du SCOT prévu au premier trimestre 2020. Notre engagement ensemble dans ce projet permettra de mettre en cohérence et de coordonner les politiques publiques en matière d'aménagement du territoire pour construire un territoire aussi attractif que durable.

Vous souhaitant une bonne lecture,



Jean-Paul Billès

Président du Syndicat Mixte du SCOT Plaine du Roussillon.



Les grands enjeux du diagnostic territorial

- **Répondre aux enjeux environnementaux du territoire** en limitant l'artificialisation des sols, en orientant la répartition de l'habitat en fonction des ressources, des risques, de la sensibilité des milieux et des paysages, de la fragilité des espaces agricoles et des politiques de déplacements.
- **Satisfaire la diversité des besoins en logements** pour accueillir près de 55 000 nouveaux habitants à l'horizon 2035, tout en maintenant la qualité de vie, la préservation et la valorisation du patrimoine catalan, et en favorisant le réinvestissement urbain et des formes urbaines moins consommatrices d'espace.
- **Conforter le rayonnement du territoire** en définissant une stratégie de développement économique fédératrice et solidaire sur le territoire du SCOT et au-delà.
- **Concevoir en relation avec une meilleure organisation urbaine, un système de déplacements plus efficace** qui articule et met en cohérence les différentes offres de transport afin de répondre aux besoins de mobilité des habitants de la plaine.
- **Promouvoir le développement d'une offre d'équipements structurants complémentaire** dans les domaines touristiques, sportifs, culturels et de loisirs pour améliorer la qualité de vie des habitants et favoriser un tourisme qualitatif.

Les grandes ambitions du PADD

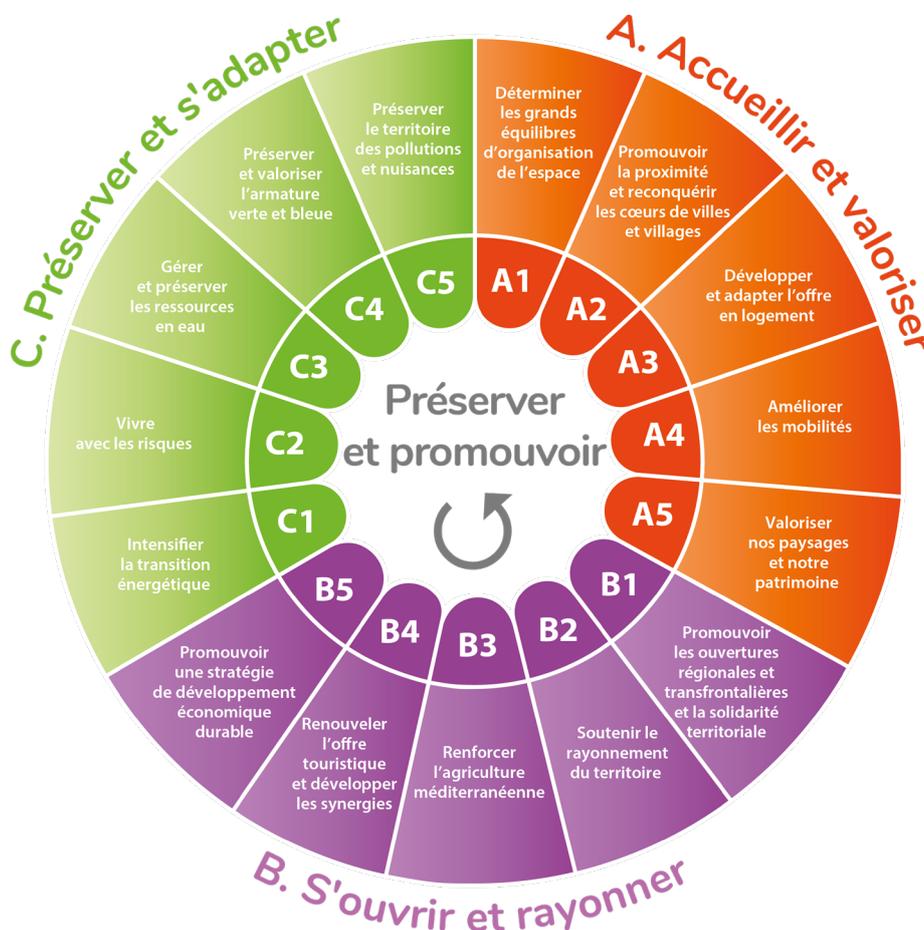
3 ambitions majeures

A

B

C

et une ambition transversale!

● Préserver et promouvoir

Ambition transversale

la qualité de vie et l'identité catalane et méditerranéenne



La Plaine du Roussillon est un espace très convoité dont l'attractivité (accueil de populations, développement des activités et infrastructures) a des impacts sur la qualité de vie et l'identité catalane et méditerranéenne. Le patrimoine bâti et paysager qui participe largement à l'attractivité et à l'identité de la plaine est un capital essentiel pour le maintien de la qualité du cadre de vie.

Pour cela, il convient de renforcer les objectifs de modération de la consommation d'espace et de lutte contre l'étalement urbain afin de développer un projet respectueux des grands équilibres du territoire et économe en espaces, ressources et énergies.

● Accueillir et valoriser,

Ambition A

pour assurer un développement cohérent et maîtrisé



Il s'agit d'accompagner le développement durable de la Plaine du Roussillon en maintenant son attractivité, en proposant une offre résidentielle suffisante et diversifiée pour répondre aux besoins des habitants actuels et futurs, et en favorisant la proximité et la reconquête des cœurs de villes et villages.

Cette ambition vise à encourager une organisation territoriale capable de maîtriser les phénomènes de périurbanisation tout en valorisant la qualité de vie au service des habitants. Il s'agit par exemple de conforter le maillage territorial articulé autour du cœur d'agglomération, de la ville-centre Perpignan et des principaux pôles urbains (Thuir, Ille sur Têt...). Ces différents pôles d'appui doivent fonctionner comme un moteur de résolution des problèmes pour assurer notamment une construction cohérente de logements, limiter l'étalement urbain et apporter des réponses aux problématiques sociales.

● S'ouvrir et rayonner,

Ambition B

pour conforter les synergies et amplifier l'efficacité économique



Le territoire du SCOT bénéficie d'une position géographique exceptionnelle. Située sur le corridor méditerranéen, ouverte vers l'Ouest et les vallées pyrénéennes, tout comme vers l'Est avec la Méditerranée, la Plaine du Roussillon est centrée sur le cœur du bassin de vie gravitant autour de Perpignan. Le projet entend conforter le positionnement géostratégique de la plaine et promouvoir le statut de 3ème pôle urbain régional de Perpignan avec ses ouvertures régionales notamment en direction de Toulouse, et transfrontalières en direction de la Catalogne Sud et au-delà.

Cette dynamique doit s'appuyer sur un certain nombre d'infrastructures et d'équipements structurants en capacité de soutenir le rayonnement du territoire (recherche, formation, offre culturelle et de loisirs, ...) et sur une économie plurielle et innovante tournée vers la croissance verte, les énergies renouvelables, la logistique et le nautisme. Cette ambition entend également conforter l'activité au cœur des centralités urbaines et développer une offre attractive pour l'accueil d'activités au sein d'un réseau organisé de parcs d'activités stratégiques.

● Préserver et s'adapter,

Ambition C

pour intégrer et anticiper les nouveaux enjeux environnementaux

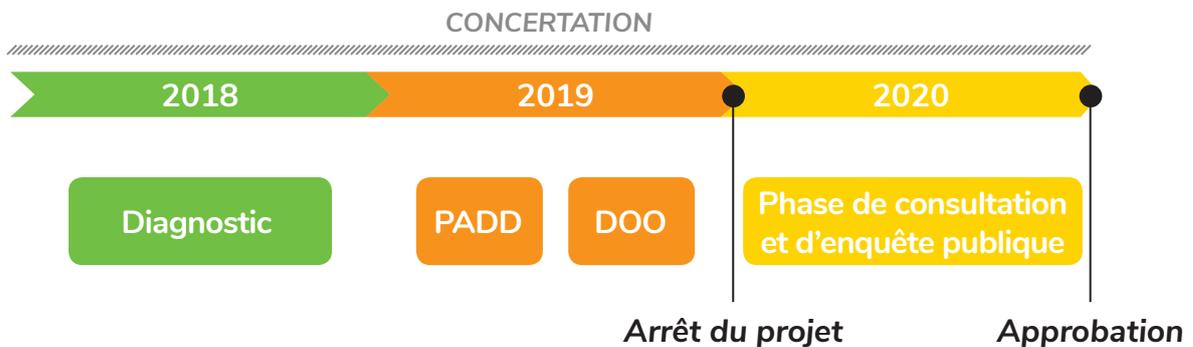


Le SCOT place l'environnement au cœur de son projet afin de garantir sa préservation et de s'adapter à ses évolutions, notamment celles attendues au regard du changement climatique. Cette ambition est mise en œuvre à travers la valorisation des atouts du territoire qui lui confèrent une image de qualité et participent largement à son attractivité, ainsi que par la prise en considération des caractéristiques environnementales locales dont certaines conditionnent clairement le développement de la plaine, notamment en matière d'accueil de population. Elle poursuit essentiellement des objectifs de préservation des ressources en eau et des continuités écologiques, de protection contre les risques, nuisances et pollutions, d'équilibre entre les différents espaces, d'intensification de la transition énergétique et d'adaptation aux effets prévisibles du changement climatique.

Ces objectifs s'inscrivent par ailleurs dans les réflexions particulières d'aménagement portées sur le littoral et en zone de montagne, visant le bon équilibre entre développement et protection sur des secteurs concernés par de forts enjeux environnementaux.

Les grandes étapes de la révision du SCOT

La procédure de révision d'un SCOT diffère de celle de l'élaboration. Le travail en cours sur le schéma s'appuie sur les fondements du SCOT en vigueur, ces derniers ayant fait l'objet d'une large concertation politique et publique durant la procédure d'élaboration. Les travaux menés sont essentiellement focalisés sur les points à faire évoluer ou à compléter du schéma. L'objectif est d'arrêter le document au premier trimestre 2020 pour le soumettre à l'avis des personnes publiques associées et à l'enquête publique, puis l'approuver au cours du 2nd semestre 2020.



Où s'informer et comment participer ?

- **Télécharger les études, documents et autres informations** afférents à la révision du SCOT sur le site internet du Syndicat mixte,
- **Lire les bulletins InfoSCOT** sur le site internet et au siège des mairies et EPCI du périmètre,
- **S'exprimer sur les registres de concertation** disponibles au siège des EPCI du périmètre et du Syndicat mixte, ou écrire à l'adresse mail de ce dernier,
- **Participer et intervenir lors des réunions publiques** prévues sur le territoire.

Exprimez-vous !

RÉUNIONS PUBLIQUES

*Un SCOT pour aménager
le territoire de la Plaine du Roussillon!*

Mardi 1^{er} octobre 2019 de 18h à 20h

Salle des Libertés (rue Bartissol), PERPIGNAN

Mercredi 9 octobre 2019 de 18h à 20h

Salle des Fêtes (place de la République), ILLE-SUR-TÊT



CONCERTATION AVEC LE PUBLIC

